

Berne

Condamnations après l'incident de la Reitschule

Le maire de la Ville de Berne, Alec von Graffenried, a qualifié lundi d'incompréhensibles et d'effrayantes les échauffourées survenues près de la Reitschule qui ont fait ce week-end onze blessés parmi les policiers. Le conseiller d'État Philippe Müller a, lui, évoqué une violence insensée et injustifiable. Des incidents aussi violents ne s'étaient plus produits depuis environ cinq ans. «La Ville va maintenant analyser les incidents survenus dans la nuit de samedi à dimanche», a déclaré le maire écologiste. Pour le moment, les autorités n'ont pas encore évoqué ces échauffourées avec les exploitants de la Reitschule. **ATS**

Chute à vélo fatale

Neuchâtel Un cycliste a été retrouvé mort près de la place du 12 septembre. Il a perdu la maîtrise de son vélo et a chuté en bas d'un muret, au pied duquel son corps a été retrouvé dimanche vers 7 h, ont indiqué lundi la police cantonale et le Ministère public. Ce dernier a ouvert une instruction pour déterminer les causes et les circonstances du drame, précise le communiqué. **ATS**

Glace tueuse

Grisons Un randonneur à ski allemand a été tué par un éboulement de glace dimanche dans la région de la Diavolezza, près de Pontresina. Les deux autres personnes qui l'accompagnaient, des Allemands eux aussi, ont pu éviter la masse de glace. **ATS**

Schizophrénie

La meurtrière de son époux ira en institution

La femme qui avait tué de 58 coups de couteau son époux, le maire de la commune de Lauterbrunnen (BE), en 2022 a été condamnée lundi à une mesure thérapeutique stationnaire. Pour le tribunal régional de l'Oberland bernois, l'accusée souffre de troubles psychiques. La défense et le Ministère public étaient d'accord sur la mesure de la peine. Selon une expertise psychiatrique, la sexagénaire qui devait répondre de meurtre souffrait d'un trouble du spectre de la schizophrénie et n'est donc pas responsable de ses actes. **ATS**

Le serment



Trente-quatre nouveaux gardes suisses ont prêté serment lundi en fin de journée au Vatican. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une délégation officielle suisse conduite par la présidente de la Confédération Viola Amherd. Auparavant, dans la matinée, le pape François a rencontré les nouveaux gardes. Il les a exhortés à «cultiver activement et intensément la vie communautaire». **ATS**

Série RTS «Winter Palace»



Début du tournage de la série historique «Winter Palace» à Caux, au-dessus de Montreux, en octobre 2023. CHANTAL DERVEY

#MeToo: un producteur écarté pour «comportement inadéquat»

Un responsable de cette série à gros budget, coproduite avec Netflix, a été mis en cause par un signalement émanant d'une jeune femme.

Sylvain Besson

C'est l'un des projets phares de la RTS cette année. Avec un budget estimé entre 10 et 15 millions de francs, «Winter Palace» marque l'entrée de la chaîne publique dans la cour des grands de la série télévisée.

Cette coproduction avec Netflix - une première pour la RTS - racontera en huit épisodes la naissance d'un hôtel de montagne au XIX^e siècle. C'est la société genevoise Point Prod, partenaire historique des séries de la RTS, qui produit «Winter Palace». Le tournage s'est achevé en mars et, selon la communication officielle, il s'est parfaitement déroulé.

Mais il y a un hic. Juste avant le début du tournage, en octobre dernier, l'un des producteurs de la série a été écarté, à la suite d'un signalement émis par une jeune femme employée sur le plateau.

Révéle dimanche par le site romand L'Impertinent, cet incident reflète l'extrême sensibilité de la branche aux questions de harcèlement. Y compris en Suisse, restée jusqu'ici à l'écart de la vague #MeToo qui a ébranlé l'industrie cinématographique aux États-Unis, puis en France.

Cela fait des mois que l'incident survenu sur le tournage de «Winter Palace» agite le petit milieu du cinéma romand. À ce jour, on ignore ce qu'il s'est passé exactement. Mais tous nos interlocuteurs évoquent une jeune femme, victime

d'un «comportement inapproprié» de la part d'un producteur. La plupart ont demandé l'anonymat pour s'exprimer sur ce sujet sensible.

Une source au sein de la RTS - informée de l'incident depuis l'automne dernier - parle de «comportement inadéquat». Un proche du producteur concerné mentionne pour sa part un incident «mineur». Un troisième interlocuteur juge les faits «relativement légers, mais problématiques, vu le décalage hiérarchique» entre le producteur et la jeune femme.

Seule certitude: l'incident n'a pas fait l'objet d'une plainte auprès de la justice, ni, à notre connaissance, d'un signalement auprès de la police. Sur le tournage, la jeune femme concernée s'est adressée à une personne de confiance, désignée pour traiter ce type de situations. Selon Point Prod, le producteur impliqué s'est ensuite retiré de lui-même. La victime aurait renoncé à d'autres démarches.

Reste que l'incident semble suffisamment sérieux pour que le producteur en question ait dû s'absenter de l'entier du tournage, qui a duré d'octobre 2023 à mars 2024.

Les faits se sont produits avant le début des prises de vues, le 10 octobre. Une équipe avancée, comprenant des costumiers, a été dépêchée près de Montreux, où un hôtel désaffecté a abrité une partie du tournage. L'incident a été évoqué pour la première fois lors de la réception du reste des équipes - près de 140 personnes sur l'entier du tournage.

«On nous a informés de la possibilité d'appeler un numéro en cas de harcèlement, et désigné les gens qu'on pouvait contacter sur le tournage, explique une professionnelle qui a assisté à la scène. La personne qui nous a orientés là-dessus a évoqué un incident, qui aurait été réglé.»

Mais la mise à l'écart du producteur mis en cause n'est pas passée inaperçue. Car, sur un projet aussi

«Nous comprenons la demande de transparence. C'est important que la parole se libère. Mais il faut aussi écouter les personnes plaignantes, et respecter leur demande de confidentialité.»

David Rihs Point Prod

«On y a réfléchi et constaté qu'on ne peut pas intervenir. On voudrait demander des informations à Point Prod, mais on n'a légalement aucune base pour le faire. Ce qui est embêtant car, du coup, personne ne sait ce qui s'est passé.»

Delphine Luchetta Responsable du réseau féministe SWAN

important, c'est lui qui assure le bon déroulement du tournage.

Mutisme sur les «rumeurs» Contacté, le producteur en question se refuse à tout commentaire. La société Point Prod déclare avoir mis en place «des mesures qui s'imposent, notamment en termes de détection et de traitement d'éventuelles situations».

Pour le reste, l'entreprise se dit tenue par la «confidentialité» envers ses employés. Elle refuse de commenter «des rumeurs dont le contenu pourrait constituer une atteinte à l'honneur».

«Nous comprenons la demande de transparence, ajoute l'un des dirigeants de Point Prod, David Rihs. C'est important que la parole se libère. Mais il faut aussi écouter les personnes plaignantes, et respecter leur demande de confidentialité. Il faudra s'habituer à ce que des mesures soient prises sur les tournages, sans que nous puissions toujours en révéler les détails, par respect pour les personnes concernées.»

De son côté, la RTS déclare que «Point Prod, seul employeur du personnel sur le tournage, a informé la RTS d'un incident en octobre dernier, et nous a assuré que toutes les mesures adéquates avaient été prises».

Le 6 février dernier, plusieurs acteurs du cinéma romand se sont réunis à Lausanne pour des «Assises de la diversité», consacrées entre autres à la prévention du harcèlement. Selon Stéphane Morey de Cineforum, l'organisme romand de subventionnement du cinéma, elles ont approuvé la création d'un «dispositif commun» pour affronter les affaires de ce type. La mise en place de personnes de confiance, comme sur le tournage de «Winter Palace», pourrait devenir une condition pour recevoir des subventions publiques.

Quant à la série elle-même, en cours de montage, elle devrait être diffusée sur la RTS, puis sur Netflix, à partir de fin 2024.

Un cinéaste clique la porte Le flou qui règne sur cette affaire n'empêche pas le milieu du cinéma romand d'en parler depuis des mois. Et de se demander quel comportement adopter dans ce genre de situation.

Un cinéaste suisse qui travaille depuis des années avec Point Prod a ainsi mis fin à sa collaboration

avec la maison de production genevoise. Sa décision, selon plusieurs sources, s'expliquerait par l'incident survenu sur «Winter Palace». «Je trouve que la société de production a bien réagi», commente de son côté Delphine Luchetta, responsable du réseau féministe SWAN (Swiss Women's Audiovisual Network). Mais elle constate qu'il est très difficile pour des associations comme la sienne d'agir dans ce domaine.

«On y a réfléchi et constaté qu'on ne peut pas intervenir, indique Delphine Luchetta. On voudrait demander des informations à Point Prod, mais on n'a légalement aucune base pour le faire. Ce qui est embêtant, car du coup personne ne sait ce qui s'est passé.»

Selon elle, il est important de «mettre en place des structures adaptées» pour affronter ce type d'incident. Sur le tournage de «Winter Palace», la jeune femme qui a signalé le cas a fait appel à une personne de contact, désignée par la production. Delphine Luchetta voudrait y ajouter une «permanence téléphonique adaptée», qui serait «indépendante de la production», mais qui ne serait «pas la police non plus».

Le 6 février dernier, plusieurs acteurs du cinéma romand se sont réunis à Lausanne pour des «Assises de la diversité», consacrées entre autres à la prévention du harcèlement. Selon Stéphane Morey de Cineforum, l'organisme romand de subventionnement du cinéma, elles ont approuvé la création d'un «dispositif commun» pour affronter les affaires de ce type. La mise en place de personnes de confiance, comme sur le tournage de «Winter Palace», pourrait devenir une condition pour recevoir des subventions publiques.

Quant à la série elle-même, en cours de montage, elle devrait être diffusée sur la RTS, puis sur Netflix, à partir de fin 2024.

Un cinéaste clique la porte Le flou qui règne sur cette affaire n'empêche pas le milieu du cinéma romand d'en parler depuis des mois. Et de se demander quel comportement adopter dans ce genre de situation.

Un cinéaste suisse qui travaille depuis des années avec Point Prod a ainsi mis fin à sa collaboration

avec la maison de production genevoise. Sa décision, selon plusieurs sources, s'expliquerait par l'incident survenu sur «Winter Palace». «Je trouve que la société de production a bien réagi», commente de son côté Delphine Luchetta, responsable du réseau féministe SWAN (Swiss Women's Audiovisual Network). Mais elle constate qu'il est très difficile pour des associations comme la sienne d'agir dans ce domaine.

«On y a réfléchi et constaté qu'on ne peut pas intervenir, indique Delphine Luchetta. On voudrait demander des informations à Point Prod, mais on n'a légalement aucune base pour le faire. Ce qui est embêtant, car du coup personne ne sait ce qui s'est passé.»

Selon elle, il est important de «mettre en place des structures adaptées» pour affronter ce type d'incident. Sur le tournage de «Winter Palace», la jeune femme qui a signalé le cas a fait appel à une personne de contact, désignée par la production. Delphine Luchetta voudrait y ajouter une «permanence téléphonique adaptée», qui serait «indépendante de la production», mais qui ne serait «pas la police non plus».

Le 6 février dernier, plusieurs acteurs du cinéma romand se sont réunis à Lausanne pour des «Assises de la diversité», consacrées entre autres à la prévention du harcèlement. Selon Stéphane Morey de Cineforum, l'organisme romand de subventionnement du cinéma, elles ont approuvé la création d'un «dispositif commun» pour affronter les affaires de ce type. La mise en place de personnes de confiance, comme sur le tournage de «Winter Palace», pourrait devenir une condition pour recevoir des subventions publiques.

Quant à la série elle-même, en cours de montage, elle devrait être diffusée sur la RTS, puis sur Netflix, à partir de fin 2024.

Un cinéaste clique la porte Le flou qui règne sur cette affaire n'empêche pas le milieu du cinéma romand d'en parler depuis des mois. Et de se demander quel comportement adopter dans ce genre de situation.

Un cinéaste suisse qui travaille depuis des années avec Point Prod a ainsi mis fin à sa collaboration

L'année 2024 est propice aux aurores boréales

Activité solaire Le pic du cycle solaire, attendu l'an prochain, rend le phénomène plus fréquent. Deux spécialistes disent où et comment l'observer dans le pays.

Dans la nuit de dimanche à lundi, au sommet du Säntis, le ciel s'est teinté de vert et de violet. Le spectacle était dû à une aurore boréale, capturée par une webcam placée sur le sommet appenzellois. D'ordinaire réservé aux pays nordiques, ce phénomène a pu être observé à plusieurs reprises dans le ciel suisse ces derniers mois. Il y en a eu une en septembre 2023 et une autre en novembre.

L'apparition de ces traînées colorées est liée à l'activité magnétique du soleil: «On se rapproche de son pic maximal d'activité qui suit un cycle de onze ans», explique Patrick Eggenberger, maître d'enseignement et de recherche au Département d'astronomie de l'Université de Genève. Cela reste un phénomène rarement observé en Suisse, car nous sommes loin des pôles. En 2003, tout de même, de forts épisodes avaient été enregistrés.

«Il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte. D'abord, il faut que l'activité solaire soit intense, mais aussi que les éjections partent en direction de la Terre. En plus, la nuit doit être tombée, et la météo claire.»

Patrick Eggenberger Maître d'enseignement et de recherche au Département d'astronomie (UNIGE)

Lorsque ce paroxysme d'activité est proche, l'activité magnétique du soleil est très intense. Des taches apparaissent sur la surface de l'astre: «Il y a donc davantage d'éjections de plasma depuis le soleil, rapporte Nicolas Borgognon, prévisionniste chez MeteoNews. Cela peut perturber le champ magnétique terrestre, avec comme corollaire l'apparition d'aurores boréales.»

Ces apparitions devraient continuer: «L'année prochaine marquera le moment où ce cycle

de onze ans atteindra son maximum, ajoute Patrick Eggenberger. Il y a donc de plus grandes probabilités d'apercevoir ces traînées dans le ciel suisse.»

En hiver et en montagne Mais pour être témoin d'un tel phénomène, il faut avant tout de la chance, comme le souligne le professeur: «Il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte. D'abord, il faut que l'activité solaire soit intense, mais aussi que les éjections partent en direction de la Terre. En plus, la nuit doit être tombée, et la météo claire.» Pour preuve, une des plus grosses éjections de particules a eu lieu en mars dernier, mais au vu de notre exposition solaire, il était impossible de la voir.

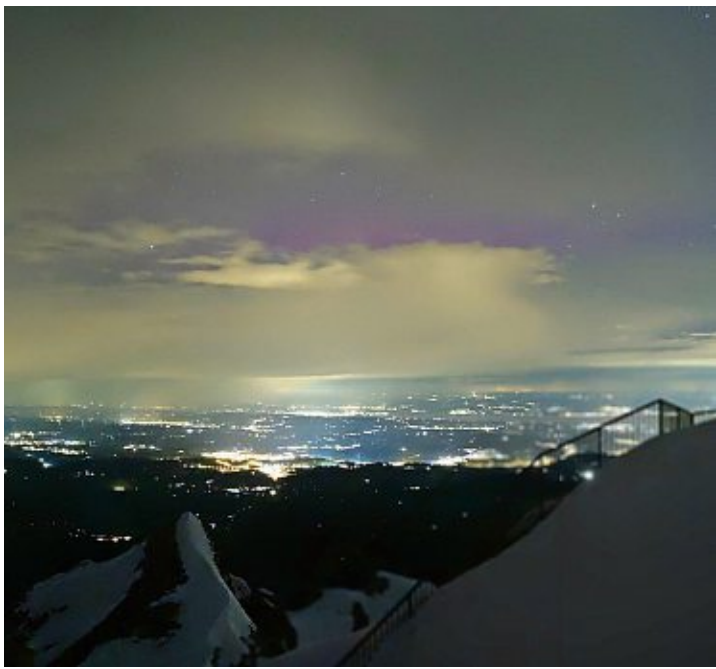
Quelques simples conseils maximisent les chances: «Il faut essayer de se rendre dans un endroit où il n'y a pas de pollution lumineuse, car il faut que le ciel soit sombre pour pouvoir voir les aurores boréales, indique Nicolas Borgognon. La saison hivernale est idéale car, en montagne, l'air est plus pur et sec. Enfin, plus on va vers le nord de la Suisse, plus on a de chances d'en observer.»

En résumé, l'idéal est de se rendre en montagne, pendant l'hiver. Durant l'été, le phénomène peut aussi avoir lieu, mais il est moins visible: «En juin et juillet, quand les jours sont les plus longs, le ciel s'éclaircit déjà vers 4 h30 du matin et ne s'assombrit qu'après 22h30, ce qui réduit la fenêtre des possibilités», relève Nicolas Borgognon. Certaines aurores boréales sont aussi repérées grâce à nos nouvelles technologies, ajoute le météorologue: «Les webcams sont de plus en plus sensibles, et permettent pour les plus modernes de faire apparaître des phénomènes qu'on distinguerait à peine à l'œil nu si on n'y prêtait pas vraiment attention.»

Des phénomènes plus ou moins prévisibles

Vu le peu d'occurrences enregistrées dans notre pays, «il est difficile de faire des statistiques et de prévoir bien à l'avance l'arrivée de ces événements», constate Patrick Eggenberger.

Mais certaines traînées vertes sont prévisibles: «Le soleil est très scruté, et il semble qu'entre le moment où ces éjections de plasma solaire sont détectées et leur arrivée vers la Terre, il s'écoule environ dix-sept heures. Une prévision à court terme des aurores boréales est donc possible mais, en général, on se limite à une prévision pour la nuit suivante ou à quarante-huit heures», conclut Nicolas Borgognon. **Laure Schmidt**



Une aurore boréale visible depuis le sommet du Säntis, dans la nuit du 5 au 6 mai 2024. SAENTIS.ROUNDSHOT.COM

Guerre à Gaza

Confusion après la «trêve» annoncée par le Hamas



Graphique: O. Chiacchiarri, Source: «Le Monde».

Les termes du cessez-le-feu étaient examinés lundi dans la soirée par Israël, qui venait de lancer l'évacuation d'un quartier de Rafah.

Andrés Allemamd Smaller

Coup de théâtre! Ce lundi soir, alors que l'armée israélienne venait d'ordonner l'évacuation du quartier est de Rafah avant de lancer une offensive sur la ville, le Hamas a accepté en extremis une proposition de cessez-le-feu. C'est du moins ce qu'a annoncé, sur sa chaîne Telegram, le chef politique du groupe terroriste palestinien Ismaël Haniyeh... Sans préciser les termes de la trêve dans un premier temps.

Cependant, un autre haut responsable du Hamas, Khalil Al-Hayya, a déclaré à la chaîne Al Jazeera que la proposition comprenait trois phases de quarante-deux jours chacune, avec un retrait israélien complet de la bande de Gaza, le retour des déplacés et un échange d'otages israéliens et de prisonniers palestiniens, dans le but d'un «cessez-le-feu permanent». Ce à quoi les autorités égyptiennes se sont toujours refusées...

La plus grande confusion régnait donc lundi soir. Côté palestinien, des scènes de joie et des tirers en l'air ont accueilli la nouvelle à Rafah, là où survit tant bien que mal la moitié des 2,4 millions de Palestiniens de Gaza.

Mais côté israélien, les autorités «examinaient» la proposition



Des déplacés palestiniens réfugiés à Rafah ont pris à nouveau la route à la suite de l'ordre d'évacuation annoncé par l'armée israélienne. AFP

en détail. «Certains médias ont affirmé que l'Égypte, le Qatar mais aussi les États-Unis ont offert une sorte de garantie que la guerre ne reprendrait pas. Si cela était avéré, ça signifierait que les États-Unis ont modifié l'accord d'origine et que Benjamin Netanyahu est coincé», commentait à chaud Cyrus Schayegh, spécialiste du Moyen-Orient à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID). Cela dit, d'autres sources diplomatiques semblaient indiquer au contraire que les termes de la trêve étaient identiques. Prudence donc.

Offensive suspendue?

Du coup, le plus grand suspense régnait en ce qui concerne l'évacuation des civils de Rafah et la grande offensive promise depuis des semaines par Benjamin Netanyahu pour faire tomber le «dernier bastion» des terroristes. Cette perspective a suscité de très vives réactions internationales tout au long de la journée de lundi, dans une incertitude déjà extrême.

«Nous avons commencé une opération d'ampleur limitée pour évacuer temporairement les personnes résidant dans l'est de Rafah», avait déclaré tôt le matin un porte-parole de Tshahal. Une évacuation qui concerne «autour de 100'000 personnes [...] dans l'immediat», avait-il précisé, sans rien dévoiler de la suite. Les civils ont reçu l'ordre de se rendre à Al-Mawasi, dans une «zone humani-

taire élargie», afin d'échapper aux combats, avait-il ajouté.

Cyrus Schayegh IHEID

énormes pressions

«C'était clairement une mesure d'intimidation pour faire pression sur le Hamas et obtenir un accord sur la libération d'otages», estime Hasni Abidi, spécialiste du monde arabe au Global Studies Institute de l'Université de Genève. Dimanche soir, au terme d'un week-end de pourparlers infructueux en Égypte, les représentants du groupe palestinien étaient retournés au Qatar, où l'organisation dispose d'un bureau politique. Or, ce lundi, le chef du renseignement éthanien William Burns s'est justement rendu à Doha pour tenter de relancer les discussions.

«Le Qatar subit une pression énorme de Washington», affirme Hasni Abidi. Doha tentait d'obtenir du Hamas qu'il accepte une

trêve provisoire - et non pas définitive - au cours de laquelle des otages israéliens seraient échangés contre des prisonniers palestiniens. «L'administration Biden exigeait de l'émirat qu'il justifie l'existence sur son sol du bureau du Hamas, classé terroriste aux États-Unis.»

Équilibre Pour Cyrus Schayegh, «cette opération israélienne tient davantage du défi lancé aux États-Unis. Benjamin Netanyahu avait besoin de montrer à sa base électorale qu'il tenait tête à Joe Biden et ne renonçait pas à son offensive sur Rafah.»

«Pour autant, je n'ai pas l'impression que le gouvernement israélien savait vraiment jusqu'où il était prêt à aller, poursuit le professeur. Benjamin Netanyahu semblait tester la réaction américaine, sur une opération à échelle réduite, pour évaluer sa marge de manœuvre.» Joe Biden s'est d'ailleurs entretenu avec lui de toute urgence ce lundi par téléphone.

Ce qui est sûr, c'est qu'il paraissait difficile pour Netanyahu de lancer vraiment l'offensive «étant donné l'opposition de Washington, la progression de la famine à Gaza, mais aussi le besoin de garder des troupes au nord d'Israël pour faire face à Hezbollah libanais», note Cyrus Schayegh. Mais y renoncer peut faire éclater la coalition israélienne d'extrême droite.

Tshahal menait lundi soir d'intenses bombardements sur l'est de la ville de Rafah.

Cérémonie des diplômés annulée

Columbia L'Université Columbia à New York, épicerie du mouvement pro-palestinien des campus américains, a annoncé lundi renoncer à sa grande cérémonie de remise de diplômes et privilégier des événements modestes et «festifs», après trois semaines de colère condamnée par Joe Biden et réprimée par la police. **AFP**

Des centaines de militaires capturés

Birmanie Un groupe armé birman a affirmé lundi avoir pris un poste de commandement militaire et capturé des centaines de membres de la junte dans l'État de Rakhine (ouest), dans ce qui semble être un nouveau revers pour l'armée. **AFP**